



HAL
open science

Le réseau lexical de l'humour et du comique

Jean-Charles Chabanne

► **To cite this version:**

Jean-Charles Chabanne. Le réseau lexical de l'humour et du comique. Nelly Feuerhahn & Françoise Sylvos. La comédie sociale, Presses universitaires de Vincennes, pp.11-30, 2003. hal-00921930v2

HAL Id: hal-00921930

<https://hal.science/hal-00921930v2>

Submitted on 25 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Réseau lexical de l'humour et du comique*

Jean-Charles Chabanne

Quel réseau lexical ?

Un dictionnaire peut être vu comme un outil de mise en relation des mots¹ entre eux. Ces relations sont de plusieurs ordres : on pense immédiatement aux renvois à des synonymes ou à des antonymes. Mais on peut aussi considérer les définitions elles-mêmes comme des renvois d'un mot à un autre. Ces mots liés entre eux composent un réseau lexical empirique². Nous proposons ici d'établir un relevé sommaire du réseau lexical autour des mots-clefs *humour* et *comique*, dans des dictionnaires de langue et de synonymes usuels³.

Ces relations posent en fait des problèmes théoriques ardues. La relation de synonymie paraît simple : deux mots sont synonymes quand ils peuvent être substitués l'un à l'autre sans altérer la signification globale de l'énoncé. Mais cette équivalence sémantique est en réalité dépendante du contexte énonciatif et n'est pas une simple équivalence de contenu. La relation d'antonymie (entre mots dits « contraires ») correspond en fait à plusieurs relations sémantiques distinctes⁴. La définition et le recensement de tels liens dépendent donc en grande partie de l'intuition des rédacteurs, et non d'une démarche systématique.

Cela condamne-t-il tout travail fondé sur des données lexicographiques ? Il semble que l'entreprise de description d'un

vocabulaire en langue naturelle ne puisse aboutir qu'en comportant, irréductiblement, une part d'empirisme ⁵. De fait, nous ne disposons pas aujourd'hui de modèles scientifiques extensifs de la compétence lexicale. Il ne s'agit ici que d'ébaucher, à partir de documents qui sont eux-mêmes des interprétations de la réalité linguistique (les dictionnaires), une cartographie sommaire d'une zone du lexique. On ne peut conclure à partir de là sur la nature des référents, c'est-à-dire les réalités physiologiques, sociales, psychologiques, du comique : on ne peut accéder, à partir du lexique, aux représentations des locuteurs. Dire par exemple que certains synonymes de *risible* semblent répartis sur une échelle d'intensité, *plaisant* < *amusant* < *drôle* < *comique* < *hilarant* < *désopilant*, c'est appliquer une interprétation sur des données avant tout lexicographiques. Pour cette série d'unités, les dictionnaires consultés semblent globalement d'accord pour attester de cette propriété, ce qui autorise à penser qu'elle est suffisamment marquée dans les usages observés pour que les lexicographes la relèvent comme un fait de langue avéré. Mais un texte donné pourrait contredire une telle hypothèse, et le lexique propre à tel locuteur peut très bien ignorer une telle propriété.

On pourrait craindre que d'une unité à l'autre le parcours d'un tel réseau conduise de proche en proche à traverser la totalité du lexique. On constate en pratique qu'il n'en est rien : quand on parcourt un réseau lexicographique à partir d'un mot donné, on finit généralement par épuiser une liste finie d'unités lexicales, à condition de limiter l'extension du réseau en exigeant que la définition de toute unité reliée au réseau (par synonymie, antonymie ou autre) comporte au moins une des unités constituant celui-ci.

Par exemple, le mot *badin* sera intégré dans le réseau non seulement parce qu'il est donné comme synonyme de *drôle* ou d'*amusant*, mais aussi parce que sa définition est ainsi libellée : « qui aime la *plaisanterie* légère » (*Lexis*). Par contre, le mot *frondeur* est donné comme synonyme de *moqueur*, mais quand on se reporte aux définitions disponibles, aucun terme ne le rattache au domaine du comique ou de l'amusement, mais à celui de *critiquer*, *railler*. *Frondeur* ne sera pas retenu. Ce second critère permet d'éliminer des liaisons trop artificielles entre deux zones du lexique, mais il faut parfois se résoudre à ce que la clôture du réseau dépende finalement d'un choix arbitraire.

Quelle unité lexicale ?

La définition même de l'unité lexicale pose problème. Par exemple, dans le cas d'une série comme *blague*, *blaguer*, *blagueur*, on peut considérer qu'on a affaire à une base lexicale *blagu-*, qui supporte le même contenu sémantique dans les trois formes qui en sont dérivées (les suffixes ne servant ici qu'à permettre l'insertion de cette unité unique en diverses positions syntaxiques). Sur le plan sémantique, et non plus morpho-syntaxique, on peut considérer que ces trois « mots » ne sont que trois manifestations différentes d'une seule unité lexicale.

Mais si on prend une autre série comme *plaire*, *plaisant*, *plaisanter*, *plaisanterie*, *plaisantin*, on constate que les dérivés se sont différenciés sensiblement sur le plan sémantique : *plaire* n'implique plus une relation directe au comique, tandis que *plaisant* est un synonyme vieilli d'*amusant*, de *drôle* (usage maintenu dans le métalangage lexicographique pour signaler les valeurs humoristiques). Mais *plaisant* marque un degré de drôlerie plus faible que *plaisanter/plaisanterie* (*plaisanter* est défini comme un acte intentionnel, tandis qu'un objet inanimé peut être évalué comme *plaisant* accidentellement ; *plaisanter* se dit généralement d'un mode d'énonciation visant délibérément à faire rire). Enfin, un *plaisantin* n'est pas seulement « quelqu'un qui plaisante », ce qui correspondrait à la valeur d'un dérivé agentif comme **plaisanteur*. Le terme s'est lexicalisé communément comme péjoratif (//qui n'est pas sérieux, sur lequel on ne peut pas compter//⁶), et ses synonymes sont des dénominations qui peuvent à l'occasion servir d'insulte : *c'est un plaisantin/un charlot/un fumiste*. Dans l'exemple des dérivés de la base *plaisant-*, les cinq formes correspondent à quatre unités sémantiques (si on accepte *plaisanterie* comme un dérivé nominal de *plaisanter*, sans différenciation sémantique).

Enfin, pour compliquer encore les choses, rappelons que dans le vocabulaire commun, une forme donnée correspond presque toujours à des mots différenciés partiellement (polysémie) ou complètement (homonymie). C'est le cas par exemple pour *comique* : *un comique* (//animé//, //concret//) est un comédien comique ou un personnage comique ; *le comique* (//inanimé//, //abstrait//) est un terme générique abstrait ; enfin *comique* adjectif est polysémique. La polysémie fréquente des formes autorise à penser que si on décompte environ deux cents formes

distinctes dans ce réseau, on devra considérer que les unités sémantiques différenciées sont plus nombreuses.

La description lexicale est ainsi rendue difficile par la prolifération des acceptions attachées à une seule unité. C'est le cas de mots de haute fréquence comme *plaisanterie* ou *blague* : une *blague*, c'est une *farce*, un *tour*, une *attrape*, donc une conduite de *moquerie* ; mais c'est aussi une *histoire drôle* ou une *vantardise*. Plus largement, c'est tout acte de langage ou action visant à *amuser* ; et enfin, quand elle cache une mauvaise intention, la *blague* est *mensonge* (une *mauvaise plaisanterie*).

Entrée dans le réseau : autour de *comique* et *humour*

Une première exploration du réseau ainsi défini fournit plusieurs dizaines de mots liés directement ou indirectement aux mots-clés. À ce stade, les définitions fournies par les différents dictionnaires utilisés permettent de préciser d'une part le type de liaison, d'autre part la position relative de l'unité dans le réseau lexical : par exemple, autour de *rire* vont s'organiser des synonymes manifestant la partition du lexique en niveaux de langue (*rire/se marrer*), ou une hiérarchie d'intensité (*sourire/rire/rire aux éclats/pleurer de rire*), ou des oppositions sémantiques (*rire/pleurer, rire/être triste*), etc.

Commençons donc par le noyau lexical de notre réseau. Une première remarque concerne le couple *humour/comique*. On constate ici la concurrence de deux unités lexicales pour régner sur le vaste domaine du rire : qu'on en juge par le nom donné aux associations et aux colloques sur le sujet⁷. Pour étudier ce phénomène, il faudrait un ouvrage particulier ; nous n'en dirons que quelques mots⁸. Le mot *humour* tend aujourd'hui à s'employer de manière générique, comme possédant la plus grande extension, sous l'influence de l'usage anglo-américain, où le terme *comic/comical* semble désormais réservé au rire provoqué au théâtre, et par une extension limitée, au rire étudié du point de vue de la critique littéraire. On peut en juger par la répartition des termes dans les titres d'intervention aux colloques internationaux⁹ : seuls les littéraires et les historiens usent de *comic/comical*, les sociologues, les psychologues, les ethnologues, les linguistes, les physiologistes utilisent *humo(u)r*, que l'humour se manifeste dans l'interaction par la réaction intense qu'est le rire, ou sous une forme atténuée (la « réaction d'amusement »).

À l'origine le mot *humour* est un terme de la médecine des humeurs. On en trouve des traces dans la caractérologie familiale : l'*humeur noire*, la *mauvaise humeur*, s'opposant à la *bonne humeur*. D'autres éléments de la terminologie médicale sont venus dans le vocabulaire commun : *rire comme un dératé*, *se désopiler* puis *désopilant* (*opiler*, synonyme médical d'*obstruer*). Après son détour par l'anglais, le terme a désigné un état d'esprit prompt à goûter une certaine forme d'interaction verbale (*avoir le sens de l'humour*), puis ce qui communique un tel état d'esprit (*faire de l'humour*).

De *humour* à *esprit* : l'axe de l'ingéniosité verbale

Dans ses acceptions actuelles, *humour* a pris la place d'un mot bien français : *esprit*. Il est aujourd'hui vieilli, comme ses dérivés ou les composés qui le comportent : *spirituel*, *mot d'esprit*... *Faire de l'humour* c'est donc à l'origine *faire de l'esprit*... à l'anglaise. En particulier, le terme *esprit* semble lié à une activité autant linguistique que sociale : la conversation mondaine, où l'enjeu de l'échange verbal est moins l'efficacité pratique que le pouvoir symbolique (*avoir le dernier mot*).

Une valeur sémantique commune, qu'on étiquettera //ingéniosité verbale//, oriente cet axe du réseau, qui relie *spirituel* à *ingénieux*, *fin*, *vif*, et *esprit* à *finesse d'esprit*, *finesse*. Un *mot d'esprit* s'oppose à toutes les formes de la *plaisanterie* et de l'*histoire drôle* par une double ingéniosité : ingéniosité interne (élaboration du jeu de mots), ingéniosité externe (ajustement à la situation). Pour être apprécié, un *mot* exige un sens de l'improvisation et de l'*à-propos*, une parfaite adéquation aux contraintes de la situation d'énonciation, aux représentations et aux compétences partagées avec l'auditoire. C'est le domaine du *mot* employé absolument, *mot pour rire*, *mot d'esprit*, du *bon mot*, du *trait d'esprit*, du *trait d'humour*, de la *finesse* (pop. : *l'astuce*, la *plaisanterie*). On reparlera de la valeur argumentative de tels énoncés : *réplique*, *repartie*, *pointe*, *saillie*, *rosserie*, *quolibet*, *boutade* (pop. la *vanne*). Un autre ensemble lexical désigne les catégories de procédés employés (ingéniosité interne) : *jeux de mots*, *à-peu-près*, *équivoque*, *calembour*, *contrepèterie*, etc.

D'autres termes signalent des formes déjà plus élaborées, susceptibles d'être mémorisées et répétées. Il s'agit de la catégorie des *histoires drôles*, des *blagues*, des *charades* amusantes, des *devinettes* ludiques, etc.

Le savoir-faire-rire est un capital social dont sait jouer celui qui le possède. De nombreux termes désignent des rôles comiques occasionnels : *l'amuseur*, le *plaisantin*, le *pince-sans-rire*, le *blagueur*, le *farceur*, le *boute-en-train*, le *loustic*, le *pitre*, le *joyeux drille*, le *gai luron*, le *joyeux compère*, *l'histriion*... Tous ces rôles correspondent à des improvisations provisoires : *faire l'idiot*, *faire le clown*, *faire le pitre*, *faire le zigoto*, *faire le zouave*...

Le sel de la conversation

La subtilité à la fois linguistique et conceptuelle est marquée par la métaphore du *sel*, le terme *esprit* appartenant comme lui au vocabulaire de la vieille chimie des substances subtiles. Le *sel* de la conversation est donc situé dans le lexique comme ce qui se mêle à la conversation en lui donnant du goût, sans qu'il soit possible d'identifier la source et les nuances de la saveur. Cela évoque assez bien les difficultés de l'analyste, lequel se trouve devant le mot d'esprit aussi maladroit que le chimiste devant les finesses de la gastronomie.

Mais il faut compter sur la polysémie, qui fait du mot *sel* un nœud entre le réseau d'*esprit* et un domaine souvent croisé avec celui de l'humour : ce qui comporte un peu de *sel* est *amusant*, mais une plaisanterie *salée* (*épicée*) est une plaisanterie *grivoise*, ce qui ouvre ici le vaste réseau de l'amusement lié à l'évocation de la sexualité. Il semble en effet que l'axe sémantique //allusion sexuelle// soit partiellement lié à celui de //amusement, euphorie, non-sérieux// : *coquin* (« 1. se dit ordinairement, avec une nuance de sympathie, d'un enfant espiègle ; 2. se dit familièrement d'une chose plus ou moins licencieuse »), *croustillant* (« croquant agréablement sous la dent »), *gaillard* (« qui enfreint la bienséance, par un air ou un contenu érotiques mêlés d'une certaine gaieté »), *gaudriole* (« plaisanterie libre »), *gaulois* (« d'une gaieté franche et libre »), *grivois* (« d'une gaieté libre »), *léger*, *paillard* (*se paillarder*, argot scolaire : « s'amuser, se réjouir bruyamment »), *polisson*... Ce sous-ensemble synonymique s'opposant par cette propriété sémantique à son complémentaire : *cru*, *égrillard*, *épicé*, *érotique*, *graveleux*, *indécent*, *lesté*, *libre*, *licencieux*, *obscène*, *vert*..., dont les définitions ne comportent pas de sème //amusement, euphoric, non-sérieux//.

De *ironie* à *moquerie* : axe de l'agressivité verbale

Outre l'axe de l'ingéniosité verbale, l'axe de l'agressivité est fortement marqué dans le vocabulaire de l'humour et du comique.

La dimension sémantique //agressivité// caractérise un autre terme : *ironie*, qui comme *humour* et *comique* occupe une place nodale. Ce terme, comme les deux autres, possède un statut lexical ambigu, dû à sa forte polysémie et à ses usages extensifs. Mais à la différence de *humour* et *comique*, *ironie* n'appartient pas exclusivement au réseau du rire/sourire.

On peut proposer de le situer sur un parcours qui conduit de *amusement/détente* à *agression/insulte*, en passant par *comique*, *ironie*, *moquerie*, *raillerie*. La plupart des sources définissent *ironie* comme un type d'interaction verbale ; l'ironie est un mode de la perlocution (de l'action par le langage). Dans un sens restreint (en mettant à part ses acceptions en philosophie), *ironie* réfère à un procédé rhétorique qui atteint ce point-limite où un énoncé doit être interprété au rebours de sa signification littérale. *Ironie* en ce sens a pour équivalent *antiphrase*.

Par extension, le terme *ironie* désigne des discours où domine ce procédé. Ce mode énonciatif implique très fortement les participants en imposant un décodage complexe ; mais il ne constitue pas seulement un simple détour du sens. Il suppose que la scène énonciative ne compte pas seulement le locuteur et son auditoire, mais un tiers passif : la victime de l'ironie, ou sa cible. C'est pourquoi l'ironie assure la liaison entre le réseau du rire, du jeu, disons de l'émotion positive centrée sur soi, avec le réseau de l'interaction verbale agressive : *moquerie*, *sarcasme*, *raillerie*, *persiflage*. L'amusement, quand il n'est pas partagé, apparaît comme une agression, ce que marque nettement un vocabulaire abondant : *comique* renvoie à *ironique* puis à *moqueur*, *narquois*, *sarcastique*, *railleur*. L'ironie n'est plus alors seulement une manière de sous-entendre (détour délocutif) mais une manière d'attaquer (détour perlocutif) en excluant de la connivence ou en masquant la dépréciation. *Ironique* s'oppose en cela à *respectueux*, par lequel on revient sur le réseau antonymique du *sérieux*.

De *rire* à *rire de*

La plupart des verbes synonymes de *rire* sont susceptibles d'une double construction, intransitive et transitive. Rapportée sur le plan sémantique, l'intransitivité présente la réaction

d'amusement comme un comportement du sujet (*rire, sourire, rigoler...*), ce que confirme la fréquence des constructions pronominales (*se marrer, se tordre, se fendre la pêche...*). *Rire* employé isolément évoque un rire de dissipation, de déréalisation et de distanciation : *c'est pour rire*, cela ne compte pas, cela ne porte pas à conséquence. Par contre, la construction transitive (*rire [aux dépens] de* quelque chose ou de quelqu'un) implique une ouverture du sémantisme à d'autres actants : un objet, et souvent un tiers évaluateur : *on fait rire la galerie pour mettre les rieurs de son côté*.

D'où la synonymie avec *se moquer de* : *se gaudir de, se gausser de, se goberger de, se divertir de, se jouer de, se rire de, rire au nez de, se payer la tête de, faire les gorges chaudes de...* c'est faire servir l'amusement à une finalité perlocutoire ; faire rire devient faire violence. S'opposent un régime du *jeu* (où aucune conséquence n'est à redouter) et un régime de *l'insulte*, où la parole est, au sens propre, une arme, comme le marquent les métaphores lexicalisées de la *pointe*, de la *pique*, du *brocard*, de la *saillie*, du *trait (d'esprit)*. La *boutade* est un terme emprunté à l'art militaire, comme *rencontre*, qui est un synonyme ancien de *repartie, réplique* spirituelle.

On subit *un feu roulant de moqueries*, on *vanne*, on *crible*, on *fusille*, on *pique*, on *pince*, le mot d'esprit est *acéré, mordant, piquant, incisif, acerbe, blessant, caustique, amer...* Un certain nombre de genres de discours font servir le rire à attaquer un homme ou une cause : la *satire*, le *pamphlet*, le *libelle*, *l'épigramme*, la *mazarinade...* On *charge*, on *blasonne*, on *caricature*, on *chansonne*, on *satirise*, on *acommode*, on *drape*, on *accoutre...* Ces termes oscillent dans le discours entre une valeur atténuée, ludique, et une valeur intensive, sérieuse : la *dérision*, la *moquerie*, le *persiflage*, puis la *raillerie*, le *sarcasme*, les *lazzi*, la *rosserie*, le *quolibet*, *l'insolence*, *l'insulte...*

Le rire lui-même change de nature : on *ricane*, on a un *rire moqueur, sardonique*.

On notera que ces termes ne désignent pas des référents identifiés, mais servent à noter des valeurs sur une échelle où les repères sont subjectifs, et changent au gré des positions des participants. On sait quels procès sont parfois nourris par un « bon mot » jugé excessif par le moqué et anodin par le moqueur.

Même sous ses formes atténuées, l'agressivité est liée à l'humour par le réseau de la *taquinerie* : *taquiner*, c'est agresser

« pour de rire », voir *charrier*, *chambrier*, *vanner*, et les expressions vieillies *chiner*, *gaber* (qui étymologiquement se rapproche du mot désignant la gorge ouverte du rieur : *se goberger*, *goguenarder*, *gouaille...*). La taquinerie est l'équivalent d'un geste ludique qui mime un coup : *chiquenauder*, *nasarder*. On *charge de ridicule*, on *tourne en ridicule* une victime qui est le *dindon de la farce*, la *fable*, la *risée*, la *chouette*, le *faquin* (figurine qui servait de cible), la *marotte*, *l'effigie*, la *Tête de Turc* des baraques de foire, l'ancienne *bobèche* (« tête », syn. ancien de *clown*).

La moquerie prend parfois la forme d'une conduite élaborée destinée à induire en erreur et à tromper par jeu, souvent publiquement : le *tour*, la *blague*, la *farce*, *l'attrape*, le *bobard*, la *niche*, la *mystification*...

Malicieux est parfois indiqué comme synonyme de *spirituel*, de *plaisant*. *Malice* est lié à *présence d'esprit*, *esprit d'à propos*, mais se rattache à *ruse* autant qu'à *méchanceté*. La ruse évoque aussi l'ingéniosité et l'art de parler habilement, mais d'autres enjeux sont impliqués (voir *sérieux*, *gravité*, *menace*). Là encore, les réseaux synonymiques relient des termes en séries orientées d'un pôle à un autre : *blagueur*, *farceur*, *moqueur*, *facétieux*... d'un côté, *ironique*, *caustique*, *persifleur*, *railleur*, *narquois*... de l'autre.

Mais ces stratagèmes dont l'importance n'échappera pas (qu'on pense aux émissions télévisées qui commercialisent le *canular*) sont liés au rire qui vient marquer la détente après la tension et assurer la réussite de la plaisanterie. Cette réussite suppose que le rire soit partagé par les trois actants signalés plus haut : l'agent, l'auditoire et surtout la victime... Sans ce rire, et surtout si ne rien que le farceur et le public, le tour devient un *mauvais tour*, une *mauvaise farce*, une *mauvaise plaisanterie* ; le farceur un *mauvais plaisant*, et la plaisanterie devient une *tromperie*, un *camouflet*, une *insulte*.

Il semble que la force dépréciative du rire se mesure dans l'opposition entre *comique* et *ridicule*. Un des synonymes de *ridicule* est *risible*, qui semble péjoratif et n'est pas employé avec une valeur neutre : *c'est risible*, *c'est ridicule* s'oppose à *c'est comique*, *ça fait rire* par un sème //dépréciatif//. Le ridicule sanctionne par le rire les défauts, les travers et les manies : *les ridicules*. Est *ridicule* ce qui est *sans valeur*, *dérisoire*, *méprisable*. Les types de personnages ridicules sont parfois mués en figures de fiction : *prudhommesque*, *ubuesque*. *Ridicule* trouve des

équivalents intensifs avec *grotesque*, *caricatural*, *bouffon*, *cocasse*, *burlesque*. Chacun de ces équivalents appartenant à d'autres sous-réseaux qui les spécifient : le sème de l'amplification étant commun à la plupart de ces qualificatifs, et *cocasse* rejoignant le réseau de *insolite*, dont nous reparlerons.

Caricature et simulation de l'erreur

Une autre zone du réseau est jalonnée par les termes qui désignent des usages comiques de l'imitation et de la simulation. L'imitation s'appuyant tout autant sur les formes verbales que sur les formes non verbales de l'interaction. L'imitation des physionomies et des gestuelles, qui relève du *mime*, de la *grimace*, du *masque*, est à rapprocher de l'imitation des manières de parler : pseudo-langages (*macaronisme*, *charabia*, *baragouin*, *patagon*, *galimatias*), imitation du pédantisme (*pathos*, *amphigouri*), imitation des genres sublimes (*phébus*), toute forme débridée du langage (*verbiage*, *verbigération*, *fatrasie*, *verve*, *truculence*, *gouaille*, *jactance*...).

Notons que beaucoup d'effets humoristiques sont assimilables à des fautes intentionnelles, produites dans des circonstances adéquates : dans le réseau de *humour* il convient de faire venir les termes qui désignent les usages irréguliers de la langue, lorsque l'humoriste les fait siens en pratiquant la « simulation (et la pseudo-simulation) de nigauderie » dont parle le *Gradus*¹⁰ : le *cuir*, le *pataquès*, les *bévues*, les *bourdes*, les *fadaises*, les *niaiseries* et autres sottises alimentent le spectacle du rire. Il n'est pas sans importance de souligner que des termes d'esthétique comme *baroque*, *burlesque* ou *grotesque*, reliés eux aussi à notre réseau lexical à partir de *comique* ou *ridicule*, désignent des formes irrégulières.

Le lien de l'erreur et du rire constitue un des lieux communs de la théorie du comique (« *castigat ridendo mores* »). Si tous les beaux-arts pratiquent l'imitation comique (la *parodie*, la *satire*, le *pastiche*, l'*à-la-manière-de*), le théâtre en est le lieu par excellence, sous ses formes les plus subtiles comme les plus grossières : la *caricature*, la *pochade*, la *charge*, la *parade*, la *revue*.

On a vu apparaître, à l'époque moderne, une distinction forte entre comédie élevée et comédie basse, l'une réservée à un certain public, à certaines salles et à une certaine ambition morale et

esthétique, l'autre abandonnée à un public mélangé, à des lieux plus incertains (foires, rues, campagnes), et à la seule ambition de faire rire par tous les moyens (voire aujourd'hui l'opprobre jeté sur le *vaudeville*, le théâtre de boulevard, un certain comique télévisuel...).

Au premier genre appartient ce que depuis l'époque de Molière on appelle la grande comédie. Cette catégorie elle-même se subdivise : *comédie de caractères, de mœurs, d'intrigue, à tiroirs, romanesque...*

Au second genre, celui de la comédie basse, est rattaché un vocabulaire abondant, significatif de l'intérêt que lui ont porté les publics, et du mépris des censeurs... Le sous-réseau lexical peut être étiqueté par le mot *farce*, qui ne provient pas par hasard du vocabulaire de la cuisine. La farce échappe aux règles et à la mesure, elle mêle les conduites et les discours dans le désordre propice à l'amusement.

Le vocabulaire de l'humour comprend un ensemble de termes qui désignent des rôles et des personnages comiques appartenant à la tradition du spectacle : la famille des *clowns*, évidemment, *auguste, clown blanc, gugusse...* dont on n'oubliera pas qu'elle hérite d'un personnage singulier de l'ethnologie et de l'histoire sociale : le *bouffon*, le « *fou de cour* ». Le clown de cirque hérite aussi du *baladin*, du *bateleur*, du *saltimbanque*, du *grime* et du *comédien* (au sens propre : acteur de comédie, par opposition à l'acteur spécialisé dans les rôles sérieux).

Autre figure institutionnelle du comique dramatisé, celle de la *marionnette*, de la *figurine*, dont on a déjà parlé à propos de la simulation et de l'imitation : la *bobèche*, le *fantoché*, le *gracioso*, le *pantin*, le *pasquin*, le *plastron*, le *polichinelle*, la *tête-de-turc*, marquent en français la présence de figurines appartenant à des folklores européens fort anciens, dont hérite le moderne *guignol*.

Parmi les types comiques hérités du monde dramatique, figure au premier chef le rôle du *nigaud* de comédie. Les réseaux synonymiques sont ici d'une extrême densité... Dans le rôle de l'imbécile ou du naïf, le *jobard*, le *nice*, le *hurluberlu*, le *gogo*, le *niquedouille*, le *nigaud*, le *niais*, le *crétin*, le *béjaune*, le *dadais...*

Ici se tisse le lien étroit entre type comique et figure caricaturée : c'est ainsi que le personnage comique passe de l'individu au type, phénomène marqué par la figure de l'antonomase : des noms propres deviennent communs : *gille, gillotin, triplepatte, gribouille, nicodème...* Les personnages de la comédie

italienne ont donné *arlequin* (*arlequinade*), *jocrisse*, *paillasse*, *fagotin*, *pierrot*, *polichinelle*. Mais l'*arlequinade* et la *pasquinade* sont des spectacles dépréciés, comme les *turlupinades* et autres *trivelinades*, synonymes disparus évoquant les farceurs du Pont-Neuf, Jodelet, Gauthier-Garguille, Gringoire, Triboulet, Trivelin, Turlupin. Le même suffixe se retrouve dans *pantalonnade*, dans *caleçonnade*, et enfin dans *charlotade*, quand le genre passe de la scène de théâtre au plateau de cinéma.

Dans le rôle du fat et du pédant : Mr Prudhomme (on a : *prudhommesque*) ou Homais ont connu moins de succès que les personnages de hâbleur et de vantard, dont les patronymes sont désormais lexicalisés surabondamment : *bragard*, *bravache*, *capitan*, *esbroufeur*, *escobar*, *falstaff*, *fanfaron*, *fendant*, *fier-à-bras*, *fracasse*, *gascon*, *mâchefer*, *m'as-tu-vu*, *matamore*, *olibrius*, *pistachier*, *rodomont*, *tranche-montagne*, *va-de-la-gueule*...

Du corps et du rire

C'est d'ailleurs par le théâtre que nous retrouvons les notions centrales du réseau que nous parcourons : le *rire* et le *sourire*, qui sont les manifestations caractéristiques de la réaction d'humour. Le lexique présente le *sourire* comme une forme atténuée ou embryonnaire du *rire* (sous-rire). Le *sourire* n'est parfois qu'un simple indice du bien-être (le *sourire aux anges* des nourrissons), au point qu'il peut en être la métaphore : *la vie lui souriait* ou un *paysage riant*.

Mais les sourires apparaissent aussi comme un système de signes d'une extrême subtilité : la langue note l'*esquisse de sourire* qui a plusieurs valeurs (on *se déride* ou on ne parvient pas à sourire franchement...) ; les *risettes* faites aux enfants ou par les enfants. Toute une sémiotique du sourire est notée par les qualificatifs qui forment avec ce terme des locutions en voie de figement : sourires *aimable*, *ironique*, *railleur*, *enjoleur*, *mielleux*, *fielleux*, *narquois*, *forcé*, *méchant*, *bête*, *dédaigneux*, *méprisant*... Les sourires sont autant des indices que des signes.

Il en va donc du *rire* et du *sourire* comme de tous les termes du vocabulaire de l'émotion : il est difficile d'identifier les référents objectifs auxquels rapporter la signification des mots. On peut aller jusqu'à dire que c'est le vocabulaire qui, dans ce domaine, met de l'ordre dans nos impressions. Dans ces conditions, le lexique manifeste à sa manière une théorie spontanée des

émotions. Par exemple, l'opposition entre deux archilexèmes comme *joie* et *gaieté* ne peut se réduire à une simple équivalence synonymique. Le réseau lexical semble lier plus fortement *gaieté* à *rire* : *hilarité*, *désopilation*, *rigolade*, dans la mesure où c'est l'unité lexicale *gaieté* qui apparaît plus fréquemment dans leurs définitions.

Rieur apparaît comme synonyme de *gai* et de *joyeux*, comme *souriant*, *joyial*, *guilleret*. Le rire et le sourire apparaissent dans les définitions de la plupart de ces termes, comme la manifestation la plus intense et la plus significative des émotions positives. Est gai celui qui est capable de rire, qui vient de rire ou qui va rire (*réjoui*, *hilaré*, *joyial*, *riant*, *rieur*, *rigolard*, *rigoleur...*), qui fait rire (*badin*, *mutin...*). *Gaieté* est lié à *allégresse*, *enjouement*, *entraîn* (*boute-en-train*, qui amuse, qui provoque le rire), *vivacité* (qui évoque plutôt un état d'excitation, comme *animé*, *allègre* ou *batifoler*) mais aussi à *hilarité* (état de celui qui rit ou est entre deux rires), *joyialité* (qui sourit intensément), *jubilation*, *alacrité*¹¹.

Le sémantisme du rire/sourire est inscrit dans le lexique, comme le fait apparaître la lecture de nombreuses définitions lexicographiques où la référence aux interactions humoristiques constitue un des éléments de la description sémantique. On peut citer par exemple le sous-réseau lexical formé par les synonymes de *joyeux* comportant une indication sur la conduite du sujet (verbale ou gestuelle) : *badin* (« qui aime la plaisanterie légère », Robert), *badinage* (« plaisanterie »), *espiègle* (« vif, éveillé, malicieux sans méchanceté »), *folichon* (« léger, gai », syn. de *amusant*), *guilleret* (« qui manifeste une gaieté vive, pétulante »), *folâtre* (« qui aime à plaisanter, à jouer » Robert), *mutin* (« qui est d'humeur taquine, qui aime à plaisanter »).

Le rire proprement dit est avant tout une manifestation extérieure spectaculaire de l'émotion : « Manifester un sentiment de gaieté par des contractions du visage accompagnées d'expirations plus ou moins accentuées et bruyantes » (Lexis). Le spectacle du *rieur* emporté par ses émotions fournit à la langue des métaphores multiples. On *se plie*, on *se roule*, on *se tord de rire*. On *s'en tape sur les cuisses*, on *s'en tient les côtes*, on *s'en tape le cul par terre*. La langue argotique surenchérit : on *rigole* (c'est modeste), on *se marre*, on *se bidonne* ; mais on peut *se boyauter*, *se gondoler*, *se tordre*. Comme ces synonymes intensifs de *rire*, les synonymes intensifs de *comique* (adj.) sont nombreux : *hilarant*,

désopilant, ébouriffant... et tous les synonymes familiers de *tordant* qui exploitent les métaphores du corps (*bidonnant, boyautant, crevant, gondolant, pilant, pissant, pliant, poilant, au poil, transpoil, roulant, tordant...*). Notons que l'excès de comique s'exprime par l'impossibilité d'en rendre compte : *inénarrable, ineffable, impayable* sont donnés comme synonymes de *excessivement drôle*. La drôlerie emporte au-delà de ce qui pourrait se dire.

On finit donc par souffrir, puisqu'on peut *pleurer de rire, rire aux larmes, étouffer de rire, se pâmer de rire*, et même *mourir/crever de rire*. Le corps s'ouvre : on *rit aux éclats, à gorge déployée, à ventre déboutonné* ; on *s'éclate*. On *se fend la gueule, la margoulette, la pêche, la pipe, la poire, la pomme, la terrine, la tronche...*

Le rire laisse donc une trace lexicale de son caractère excessif, presque pathologique : on *rit comme une baleine*, mais aussi *comme un bossu, comme un dératé* (allusion aux explications physiologiques anciennes : *se dilater la rate, se désopiler*), on *rit comme un fou*, on *a le fou-rire*. Ailleurs ce caractère déraisonnable du rire semble être compensé par le constat de sa valeur hygiénique : *s'en payer une tranche, se payer une pinte de bon sang* sont des synonymes intensifs familiers de *rire*.

Comme pour le sourire, des locutions lexicalisent des qualités significatives du rire qui signalent un code interprétatif, une sémiotique du rire : le *rire gai, bon enfant, gracieux, léger, spirituel...* s'oppose au *rire gras, canaille, au gros rire*, ou encore au *rire bête, niais*. Apparaît l'importance d'un contenu intentionnel dans le rire, et d'une évaluation de ses procédés.

Les synonymes de *rire* signalent une différenciation des types de rire : si le verbe *rioter* a disparu (rire un peu, valeur diminutive du suffixe *-oter*), on continue à *pouffer, glousser*, ou franchement *s'esclaffer, éclater de rire* (cc qui n'est pas à confondre avec *rire aux éclats, un rire éclatant, bruyant*). On peut relever aussi des rires masqués ou symboliques : le *ricanement* est soit un rire mécanique, ce que le *rictus* est au *sourire*, soit un rire agressif. On peut *rire du bout des lèvres* ou *du bout des dents*, ce qui est le contraire de *rire de bon cœur*. On *rit jaune* quand on a un *rire forcé* ou *grinçant*. On peut *pouffer, rire dans sa barbe* ou *rire sous cape* quand la manifestation extérieure du rire est interdite ou dissimulée.

Autour de *drôle*

Si le lexique offre des moyens variés pour désigner la réaction d'amusement, le personnage de l'amuseur, et les divers moyens qu'il met en œuvre, il fournit aussi une liste abondante de termes pour caractériser les actions, les événements ou les objets qui provoquent la réaction d'amusement, quel qu'en soit le motif.

Chacun de ces termes est relié spécifiquement au réseau de l'humour ainsi qu'à d'autres réseaux : ces liaisons déterminent sa valeur propre. Au bas de l'échelle d'intensité, on va trouver *amusant, plaisant, divertissant, distrayant*, qui n'évoquent pas nécessairement le rire, mais plutôt l'état d'esprit qui le rend possible ou dont il est l'expression intensive : la joie, la gaieté. Aussi bien ces unités sont-elles réunies par leurs antonymes communs : *ennuyeux, triste*, qui marquent eux aussi un niveau bas dans l'échelle d'intensité négative.

Un degré plus loin, on va trouver *drôle*, qui semble aujourd'hui signifier simplement : « qui provoque une réaction d'amusement », se distinguant d'*amusant* par plus d'intensité dans la réaction, et de *comique* par sa neutralité à l'égard de l'intention. Toute chose peut être *drôle* sans avoir été nécessairement préparée ou présentée dans l'intention de faire rire, ce qui caractérise les usages propres de *comique*. Toutefois, à *drôle* se rattachaient naguère d'autres valeurs, marquées par ses liens avec *absurde* ou *étrange*, et que certains emplois continuent de valider. En particulier, l'antéposition de *drôle* sélectionne ses valeurs négatives : *un drôle de type* n'est pas *un type drôle*, mais *un type étrange*, voire *inquiétant*. Par là se trouve marquée dans la langue une relation souvent observée entre le *risible* et le *surprenant*, ce qui ne correspond pas aux habitudes, aux attentes, à l'ordinaire. Par exemple, Lexis donne cette définition de humour : « Forme d'esprit qui consiste à présenter la réalité de manière à en dégager les aspects plaisants et insolites. » Le *cocasse*, par exemple, est défini par Lexis comme « d'une bizarrerie comique ».

Tout un vocabulaire se trouve aux limites entre le réseau du comique et le réseau de l'étrangeté inquiétante, de l'anormalité : la drôlerie, pour autant qu'on puisse la quantifier, toujours très approximativement et relativement, semble plus forte dans *loufoque, farfelu, croquignole, excentrique*, voire *funambulesque*... C'est *drôle*, c'est *marrant*, ça fait rire... Mais on passe ensuite à *saugrenu, insolite*, qui mêlent l'étonnement à l'amusement et atténuent le plaisir par la perte du sens : l'*absurde*.

La démarche qui conduit à percevoir le rire au-delà de l'absurde est tortueuse, parfois inefficace. Aussi un axe synonymique qui part de *drôle* est balisé par *bizarre, curieux, étonnant, étrange, pittoresque, singulier, surprenant*.

La réduction de l'étrange au risible et de l'étonnement à l'amusement est un terrain de travail fécond pour le psychologue ; on en juge par le succès auprès d'eux du mot *incongru*, là aussi sous l'influence de l'anglais *incongruity/incongruous*, qui apparaît comme plus proche de *farfelu* ou de *drôle* (étrange et amusant), alors qu'en français *incongru* signifie « non conforme aux normes sociales ». Est *incongru* traditionnellement ce qui est *inopportun, inconvenant, déplacé, malséant, voire incorrect, grossier, insolent* ; au sens classique, « ce qui pèche contre les règles de la grammaire, et, d'une façon plus générale, contre toute espèce de règles ».

À la limite de ce réseau, on va trouver comme analogique de *drôle*, dans les contextes appropriés, *excentrique, excessif, extravagant, c'est-à-dire fou, insensé*. Ces termes sont ambivalents, négatifs ou positifs selon le contexte. Deux axes synonymiques se croisent en ce point du réseau : l'un est mélioratif, évalué positivement : celui de *fantaisie, fantasque, primesautier* : //comportement imprévisible sans conséquence négative//. À l'inverse, on retrouve un vocabulaire du *caprice, du paradoxe, du déraisonnable* : le réseau du comportement comique s'ouvre ainsi en ses marges vers la folie, c'est-à-dire la sortie définitive hors des normes. Et sur ces marges évoluent l'humoriste et le clown (voir les personnages du *bouffon* et du *fou, rire comme un fou, avoir le fou-rire*).

Les relations antonymiques

Pour conclure ce parcours du vocabulaire de l'humour et du comique, nous évoquerons les relations d'antonymie. Beaucoup plus rares que les relations de synonymie, les relations d'antonymie sont fortement structurantes, dans la mesure où un faible nombre de termes réapparaissent dans un grand nombre d'articles lexicographiques. Ainsi, d'une certaine manière, le réseau lexical se trouve structuré par son envers sémantique, qui forme un réseau plus restreint mais densément connecté. À partir de *comique*, on voit apparaître différentes séries antonymiques :

– *dramatique et tragique* ont leur origine dans le domaine du théâtre, organisant la dichotomie sérieux/non-sérieux dont nous avons parlé à propos de *comédie* ;

– *touchant/triste*, sur l'axe du vocabulaire de l'émotion, constituent le pôle négatif/dysphorique, dont *amusant/drôle* constituent le pôle positif/euphorique, correspondant aux deux signaux somatiques que sont les larmes et le rire ;

– autres antonymes relevés pour comique : *imposant, solennel, digne, austère, cérémonieux*. Si la gravité et l'importance s'opposent au comique sur le plan des conséquences matérielles, la solennité et la dignité relèvent des valeurs sociales, du respectable. On rejoint ici ce qui a été dit de la moquerie et de la construction transitive *rire de* ;

– un autre axe antonymique est très significatif : celui qui oppose *comique* à *grave, sérieux*, et à leurs synonymes intensifiants : *alarmant, inquiétant*. On retrouve ici une des théories du comique : la possibilité du comique suppose un relâchement même artificiel et illusoire de la perception des dangers ou au moins de l'effectivité des actions et des discours. La métaphore de l'allègement, de l'apesanteur lexicalise cette suspension hors du réel : *seriosus, gravis*, ce qui a du poids, qui pèse, qui a de l'importance. Les paroles de l'humoriste sont des paroles vides : *bagatelles, baguenaudes, balivernes, billevesées, bourdes, calembredaines, fadaïses, fariboles, niaiseries, sornettes, sottises...* De même que dans l'univers comique les gestes perdent leur efficacité matérielle, que les coups sont factices, que les chutes, les explosions et les bagarres ne laissent pas de blessures, de même les discours perdent leur efficacité perlocutoire, les insultes sont des compliments, les compliments sont des insultes, les nigauderies manifestent l'intelligence, et les bouffons sont les maîtres des rois.

Conclusion

Le présent travail souffre de nombreuses limitations. Rappelons qu'on a utilisé un modèle non systématique des emplois du lexique, celui offert par plusieurs dictionnaires dont les sources, les méthodes et le mode de présentation ne sont en rien homogènes. Les dictionnaires donnent l'illusion que les mots ont un contenu sémantique fini et stable, alors qu'ils sont en réalité des jeux d'instructions qui ne constituent qu'une partie des

ressources de l'interprétation. D'où un perpétuel mouvement du sens, qui se diversifie selon les locuteurs, selon les époques, selon les situations d'énonciation. Ce mouvement, les dictionnaires donnent l'illusion qu'il peut être arrêté. Il n'est pas certain, par exemple, que le terme *humour* soit doté des mêmes valeurs sémantiques dans une revue de psychologie et dans une revue de littérature, voire d'un auteur à l'autre dans un même champ. Il est aussi assuré que le développement des discours sur le comique et l'humour fait évoluer la définition de ces termes dans la langue commune (par exemple, la substitution d'*humour* à *comique* dans le rôle du terme le plus générique).

La méthode utilisée dans cet essai est aussi contestable : l'analyse sémantique peut être plus exigeante. Il faudrait une représentation systématique des contenus, mais celle-ci supposerait un recours aux discours, c'est-à-dire à un corpus de textes et une méthode d'analyse des contenus qui soit moins intuitive. La lexicographie elle-même n'en est pas là. Les obstacles sont nombreux : les termes de ce réseau lexical sont d'un grand niveau d'abstraction (voir *intelligence*, *poésie*, *beauté*...), et leurs définitions ne peuvent être que théoriques (au sens fort du terme) et non empiriques : on ne peut renvoyer à un référent identifié, il faut construire des concepts au sein de cadres épistémologiques qui sont autant de domaines disciplinaires autonomes. En l'absence d'une théorie unifiée du comique et de l'humour, les termes restent irréductiblement polysémiques (ce qui serait un moindre mal) mais aussi en évolution permanente : toute nouvelle étude sur le sujet reconstruit des valeurs différentes pour les termes qu'elle sollicite...

Il reste qu'en pratique c'est dans les dictionnaires que l'on vient trouver un point de départ à toute exploration de ce domaine. Car il faut bien partir de quelque part, et aussi se faire comprendre du mieux possible auprès du public le plus large. D'où la nécessité de la norme et de ses faux-semblants. Le réseau lexical du comique et de l'humour permet de rendre compte à grands traits des points de stabilité relative du travail conceptuel permanent que nous évoquions : il en balise l'histoire et dessine nettement ses zones actives. Là où les mots prolifèrent, c'est la preuve de pratiques sociales nombreuses et durables. Il n'est pas étonnant que le lexique se développe aux points cruciaux identifiés par les chercheurs : la subtilité des mécanismes linguistiques et conceptuels de l'humour, le lien entre rire et l'interaction sociale

(rire de soi, rire d'autrui), le lien entre comique et dysfonctionnement (feint ou réel), le lien entre le rire et la dissipation des émotions par le corps, le lien entre le risible et l'étrange ; enfin, point nodal, le lien paradoxal entre le rire et le sérieux, marqué par l'importance des relations d'antonymies dans le réseau lexical.

L'abondance des mots liés à la notion visée par les termes *comique*, *humour*, etc. ne signale pas seulement l'importance de celle-ci comme fait social, psychologique, artistique... Cette abondance, cette diversification du lexique signale aussi une activité de catégorisation spontanée qui intuitivement reconnaît la complexité de ces faits, exprime le besoin de les nuancer, de marquer des gradations sur des échelles d'intensité. Pour autant, l'organisation du réseau autour de quelques axes sémantiques fondamentaux laisse espérer qu'on pourra ramener ces faits complexes au jeu de quelques phénomènes fondamentaux. Peut-être...

Notes

- * Une première version de ce travail a été diffusée en 1994 auprès de membres de l'association CORIUM. Je remercie tous ceux qui ont bien voulu me faire part de leurs réactions, tout particulièrement F. Sylvos, D. Bertrand, D. Lessard, E. Sopena Balordi.
- 1. On utilise le terme *mot* dans le sens technique d'*unité lexicale* : il ne s'agit pas seulement de l'unité graphique, mais du constituant lexical identifié par ses propriétés morpho-syntaxiques et sémantiques, qu'il soit morphologiquement simple ou complexe : mot dérivé, composé, locution... Voir J. Picoche, *Précis de lexicologie*, nouv. éd., Nathan, Paris, 1992.
- 2. Voir F. Rastier, *Sémantiques et recherches cognitives*, P.U.F., 1991, p. 139-161 pour une présentation critique de la notion de réseau sémantique.
- 3. Dictionnaires utilisés : *Dictionnaire de la langue française Lexis* (Sous la direction de Jean Dubois, Larousse, éd. 1992.), *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (Sous la direction d'Alain Rey, éd. 1992.), *Gradus/Les Procédés Littéraires (dictionnaire)* (Bernard Dupriez, U.G.E., 1977, coll. « 10/18 »), *Dictionnaire analogique/Répertoire moderne des mots par les idées/des idées par les mots* (Charles Maquet, Larousse, 1936), *Nouveau dictionnaire des synonymes* (E. Genouvrier, C. Désirat, T. Hordé, Larousse, éd. 1992).

- Dictionnaire des synonymes et contraires* (H. Bertaud du Chazaud, Le Robert, éd. 1992). *Thésaurus. Des idées aux mots, des mots aux idées* (Sous la direction de D. Péchoin, Larousse, 1992).
4. Pour une introduction aux problèmes de l'équivalence sémantique (synonymie, antonymie, paraphrase...), voir R. Martin, *Inférence, antonymie et paraphrase*, Klincksieck, Paris, 1976, et C. Fuchs, *La Paraphrase*, PUF, Paris, 1982, *Paraphrase et énonciation*, Ophrys, Gap-Paris, 1994.
 5. Voir B. Quemada, *Les Dictionnaires du français moderne*, Didier, 1967.
 6. On notera entre doubles barres obliques les paraphrases du contenu sémantique des unités. Pour une discussion des questions posées par cette transcription en langage naturel, voir B. Pottier, *Théorie et analyse en linguistique*, Hachette, Paris, 1987, p. 67.
 7. En France, l'Association française pour le développement des Recherches sur le Comique, le Rire et l'Humour [CORIUM], présidée par J. Stora-Sandor, Paris VIII.
 8. On se reportera à l'ouvrage de R. Escarpit, *L'Humour*, PUF, « Que suis-je ? », Paris, 1981.
 9. Voir les sommaires de la revue *Humor*, New-York/Berlin, Mouton de Gruyter, depuis 1988, et les intitulés des interventions aux deux colloques organisés à Paris, en 1988, *L'humour d'expression française* (actes publiés en deux vol. par Z'édicions, Nice en 1990), et en 1992, *Le rire du monde et le monde du rire*, Université de Paris VIII, actes à paraître.
 10. Bernard Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires (dictionnaire)*, Ottawa : U.G.E., 1977, coll. « 10/18 », p. 312.
 11. Pour une étude lexico-sémantique plus complète du réseau *joie/plaisir...*, voir Jacqueline Picoche, *Précis de lexicologie française : l'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Nathan, Paris, 1992, p. 173-193.